

1920

les années vingt - les premières années

Après la première guerre mondiale, l'éclairage et l'électricité s'affirmaient au Nouveau-Brunswick comme des nécessités que le gouvernement devait assurer. Le premier ministre Walter E. Foster reconnaît, lui aussi, le rôle important que l'électricité

peut jouer dans le développement économique de la province. Or, pendant son mandat, la Loi sur l'énergie électrique au Nouveau-Brunswick est proclamée le 24 avril 1920, créant ainsi La Commission d'énergie électrique

du Nouveau-Brunswick. Les membres de la première Commission son l'honorable C.W. Robinson, président; C.O. Foss, commissaire et ingénieur en chef; et Reid McManus, commissaire et secrétaire.



*C.O. Foss,
commissaire et
ingénieur en
chef, 1920*



*Le siège sociale de la Commission à
Saint-Jean, de 1927 à 1948*

1920

les années vingt - les premières années

La Commission ne tarde pas à élaborer des plans pour la production commerciale d'électricité. Elle met immédiatement en branle son premier projet, la construction d'un barrage et d'une centrale sur la rivière

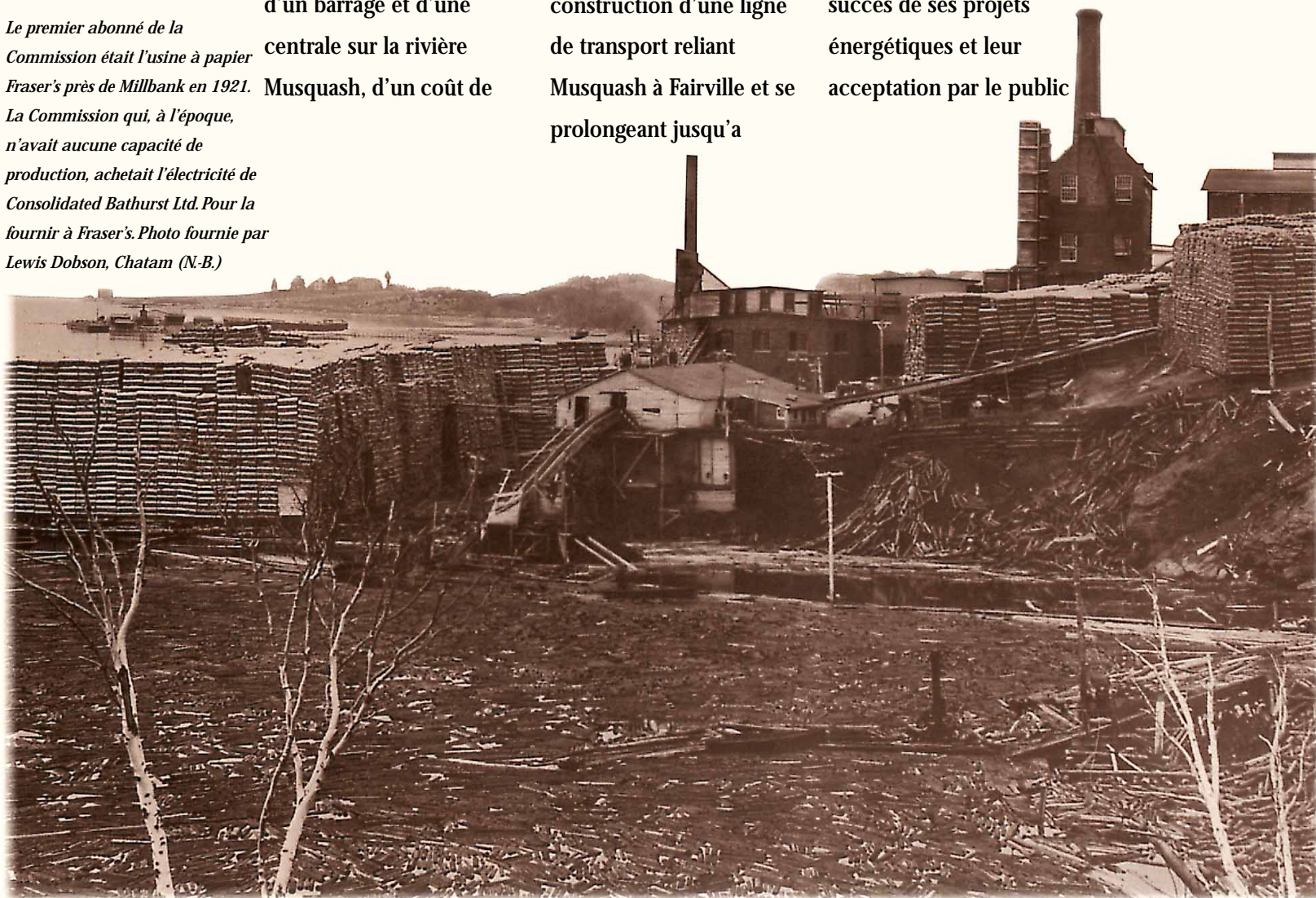
Musquash, d'un coût de

2 millions de dollars. Au printemps 1922, les travaux se terminent dans les délais prévus. En février de l'année suivante, on achève la construction d'une ligne de transport reliant Musquash à Fairville et se prolongeant jusqu'à

Moncton. Cette ligne, d'une longueur de 88 milles, alimente Moncton, Sussex et Saint-Jean.

La Commission, cependant, se rend rapidement compte que le succès de ses projets énergétiques et leur acceptation par le public

Le premier abonné de la Commission était l'usine à papier Fraser's près de Millbank en 1921. La Commission qui, à l'époque, n'avait aucune capacité de production, achetait l'électricité de Consolidated Bathurst Ltd. Pour la fournir à Fraser's. Photo fournie par Lewis Dobson, Chatam (N.B.)



1920

les années vingt - les premières années

ne doivent pas être tenus pour acquis. Après l'achèvement du barrage de Musquash, la Commission élabore des plans pour une centrale à Grand-Sault. Aucun autre site sur le fleuve Saint-Jean n'est considéré comme aussi approprié

pour une installation hydro-électrique. Cependant, la question d'attribuer le projet au secteur privé ou au secteur public fait l'objet de grands débats. La Commission allait, semblait-il, être chargée de l'aménagement des

chutes quand, au printemps 1923, le barrage de musquash s'est écroulé. Le barrage de terre était incapable de résister à la pression combinée des pluies abondantes et de la fonte des neiges. Les dégâts matériels, la perte de



Équipe de monteurs de lignes à Norton, 1921

1920

les années vingt - les premières années

capacité de production et la baisse de la confiance du public qui en résultent menacent l'existence même de la Commission.

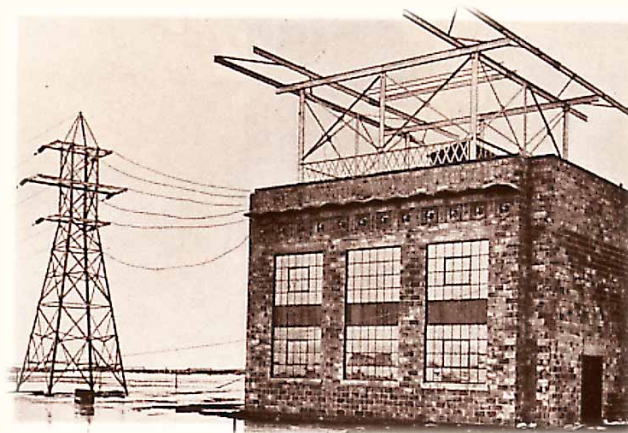
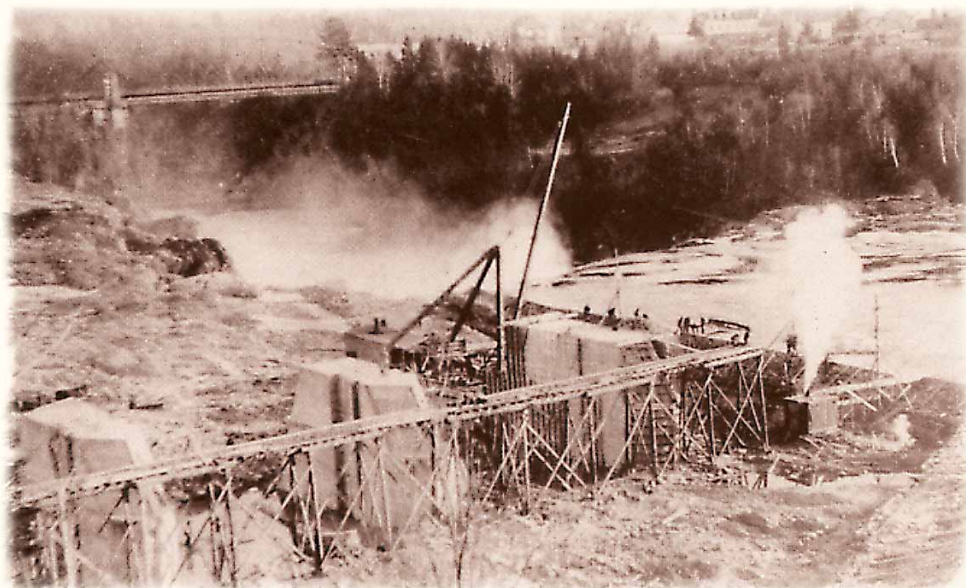
Par la suite, c'est la Saint John River Power Company, une filiale de la International Paper

Company, qui est autorisée à aménager la centrale de Grand-Sault, inaugurée en 1930.

Heureusement pour la Commission, l'accident de Musquash ne ralentit pas la croissance de la demande d'électricité. La

plupart des industries cherchent à s'assurer un service fiable pour moderniser leurs opérations tandis que les grands centres urbains ont besoin de grosses quantités d'électricité. Ces conditions favorisent

La centrale de Grand-Sault en construction, 1926



La première sous-station de la Commission, avenue Cranston à Saint-Jean, 1921

1920

les années vingt - les premières années

l'aménagement par la Commission d'un réseau de production et de distribution et, du même fait, lui permettent de regagner la confiance du public.

La Commission n'était pas en mesure de satisfaire toute la de-

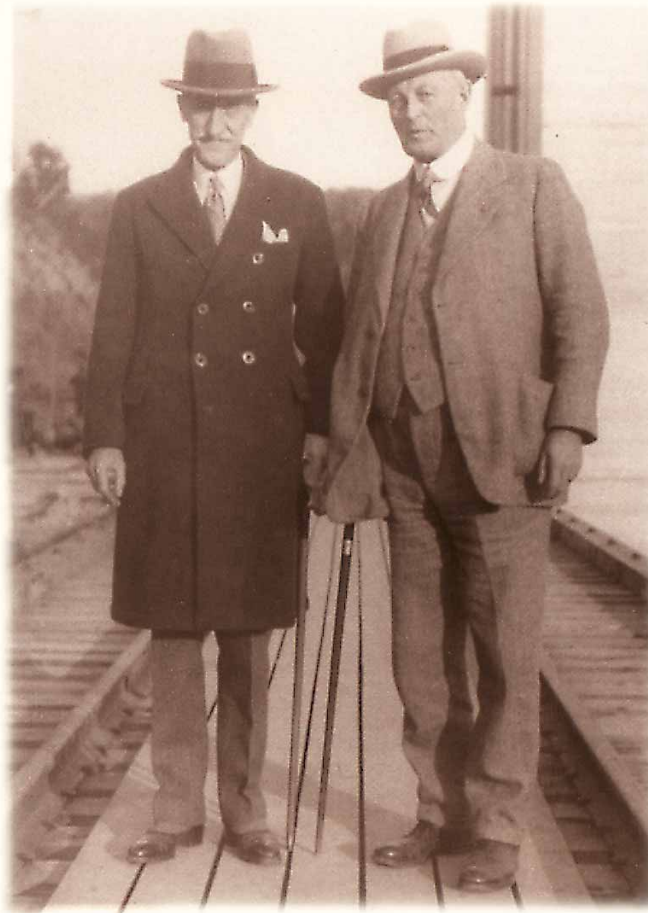
mande immédiatement.

De fait, dans certaines villes, les industries achetaient des tranches de puissance au secteur privé. Certaines municipalités coopéraient même avec des industries pour construire et exploiter des centrales. La pénétration de l'électricité

au cours des années

1920 se produit surtout dans les villes.

L'électrification des régions rurales n'était pas rentable étant donné le faible niveau de la demande et le coût prohibitif de la construction des lignes électriques.



Lord Willingdon, gouverneur-général du Canada (à gauche) et J.B.M. Baxter, premier ministre, à l'inauguration de la centrale de Grand-Sault, 1930